

Commerce interprovincial

Voilà le véritable enjeu. Tant que le gouvernement n'acceptera pas de mettre en oeuvre un programme efficace de développement régional, au lieu d'en réduire le budget de 600 à 700 millions de dollars, comme il le fait depuis deux ans, tout en prévoyant un programme aussi efficace d'adaptation des entreprises et des travailleurs visés, nous ne pouvons pas procéder à ces changements. Au lieu de condamner l'Office canadien pour un renouveau industriel, le Programme de prestations d'adaptation pour les travailleurs ou encore le Programme de développement des collectivités qui permettent aux entreprises de soutenir la concurrence, au lieu de les supprimer et d'obliger les gens à se débrouiller avec les changements, on nous empêche de procéder à ces mêmes changements. On ne peut pas priver les gens de leur gagne-pain, détruire les localités, supprimer les mécanismes régionaux et annoncer ensuite qu'on ne fera strictement rien pour favoriser la transition et l'adaptation du secteur.

● (1720)

La résolution du député est insatisfaisante. Elle ne va pas jusqu'au bout. On néglige d'y préciser que, s'il tient à favoriser pleinement la réduction des barrières tarifaires interprovinciales, le gouvernement du Canada doit également veiller à la répartition juste et équitable des programmes d'adaptation et d'expansion économique des régions de façon à leur faciliter la transition. C'est seulement à ces conditions que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse ou encore l'Ontario seront intéressés à négocier. Si l'on supprime ces programmes sans rien prévoir pour les remplacer, les barrières tarifaires que nous souhaitons tous voir disparaître pour faciliter les échanges interprovinciaux demeureront en place.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, la motion dont la Chambre est saisie est bien courte et, peut-être pourrait-on dire, un peu simpliste:

Que, de l'avis de la Chambre, le commerce interprovincial ne devrait pas être restreint.

Quand le député de Western Arctic (M. Nickerson) a proposé cette motion, je me suis tout d'abord demandé s'il souhaitait vraiment qu'on applique exactement ce genre de système de marché sans contrainte d'un bout à l'autre du pays. Dans l'affirmative, qu'advient-il de nombreux privilèges actuellement inscrits dans nos lois pour venir en aide aux régions arctiques? Ces dispositions créent certains avantages fiscaux visant à faire contrepoids aux problèmes d'ordre géographique qui existent. Lorsque le député aura l'occasion d'en dire davantage sur certains des points soulevés, j'aimerais l'entendre dire en sa qualité de représentant de la région: «Oui, je suis prêt à voir ma région souffrir à cause du merveilleux système de marché sans contrainte que je veux voir appliqué».

Dissimulés derrière cette vision d'un système de marché intégral, je discerne de très graves dangers qui causeraient du tort non seulement à ce que nous avons bâti au fil des années dans notre pays, mais aussi à un grand nombre de personnes. Par exemple, nos progrès sociaux sont apparus dans une province après l'autre. C'est ce qui explique en partie le fait que nous ayons un ensemble disparate de réglementations et de

structures différentes dans nos diverses provinces. Cela a permis aux provinces d'expérimenter et d'instaurer de nouveaux systèmes de rapports socio-économiques dont les Canadiens ont en définitive beaucoup bénéficié.

Ainsi, les diverses provinces ont abordé de façon bien différente l'équité en matière de salaire et la promotion sociale, en ce qui a trait aux femmes. Le Manitoba a sa propre façon de voir les choses et il met à l'essai diverses méthodes déjà utilisées au Québec. L'Ontario, pour sa part, a recours à des systèmes différents de ceux appliqués en Colombie-Britannique. C'est justement la structure provinciale qui existe au Canada qui nous permet de mettre à l'essai et de comparer diverses méthodes, dans un contexte différent.

Je suis persuadé que le député lui-même, et bon nombre de ses collègues, reconnaissent que certaines régions du pays sont beaucoup moins avantagées que celle de l'Ontario que je représente. Il faut également encourager le développement économique de ces régions du Canada grâce à des mesures bien précises tendant à contrecarrer les forces normales du marché, car autrement ces régions seront aussi défavorisées sinon plus à l'avenir.

On met à l'essai certaines choses au Yukon sous le gouvernement territorial néo-démocrate. Pour la première fois, on a élaboré une stricte politique d'achat local, afin de répondre à bon nombre des besoins du gouvernement. Il s'ensuit une augmentation considérable des emplois et de la production à l'échelle locale et un nouvel élan économique et une expansion plus forte, que j'accueille avec plaisir.

Il y a deux ans, j'ai parcouru le Canada avec le groupe d'action du Nouveau parti démocratique et je sais ainsi que de nombreux Canadiens, qu'il s'agisse de constructeurs de maisons de Saint-Jean, de pêcheurs de Terre-Neuve, de charpentiers de la Saskatchewan, d'associations coopératives de la Colombie-Britannique ou de sociétés de développement municipales, rêvent d'être davantage maîtres de leurs destinées à l'échelle locale, d'avoir davantage la haute main sur les mesures qui les touchent ainsi que leur économie. Ces groupes tentent de redonner aux gens de la localité concernée le sentiment qu'ils peuvent participer au règlement des problèmes économiques qui les affligent. Je crains fort qu'en affirmant qu'il faut laisser jouer les lois du marché, on ne nuise à leurs rêves et leurs espoirs pour l'avenir.

Pour reprendre l'un des arguments positifs qu'a fait valoir le député dans son introduction, je pense qu'une plus grande intégration de notre économie s'impose. Pour y parvenir, il s'agit de planifier en collaboration avec le secteur privé, afin de développer des secteurs de haute technologie dans certains coins du pays. Il faut que notre réseau de transport soit façonné de telle façon que le charbon de l'Ouest, par exemple, serve à l'Hydro-Ontario et que le Cap-Breton produise de l'acier pour le CN dans tout le pays. Ce type de planification est l'antithèse du libre marché qu'on nous propose, sauf erreur, dans la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui.